

lon, au parlement de Manitoba; M. Rocan, père de M. le Curé M. le Dr Bélanger de St Jean-Baptiste; M. Comeau, marchand de St Jean-Baptiste; M. Lory de Morris, etc. etc. etc.

Les offrandes ont été généreuses et se sont montées à la belle somme de \$180 00. Les billets de \$5.00 et de \$1.00 étaient nombreux; c'est ce que les Américains appellent: a dollar collection. Les Canadiens disent: C'est une offrande de Monsieur!

Dans tous les cas, Curé, fidèles et amis méritent toutes nos félicitations.

Au retour de Ste Elisabeth, Mgr l'Archevêque s'est arrêté à St Jean-Baptiste où il a visité l'école des garçons, dirigée par les Frères de la Croix de Jésus.

Monseigneur a répondu par une bénédiction et un grand congé, à la belle et affectueuse adresse que lui ont présentée les élèves

AS A FOREIGN LANGUAGE

BÉNÉDICTION DU COUVENT DES FILLES DE LA CROIX

ST MAURICE (SASK.)

Dans les écoles publiques des nouvelles provinces, au mépris de tous nos droits de Catholiques et de Canadiens-Français, il est défendu d'enseigner le catéchisme et le français avant trois heures de l'après midi. Ainsi, l'enseignement de notre sainte Religion, le plus important de tous, le seul indispensable, est réservé pour la dernière demi-heure de classe, alors que les enfants, fatigués par l'étude de l'anglais, ne peuvent plus y donner toute l'attention nécessaire; et chez nous, car nous sommes ici chez nous, par droit de premier occupant, notre langue française est considérée comme une langue étrangère, "as a foreign language". Voilà un état de choses que beaucoup supportent avec trop de patience et même, de complaisance. Un grand nombre cependant, le souffrent impatiemment et cherchent à y échapper, autant que possible, en élevant à leurs frais, des écoles séparées, où ils appellent des maîtres ou maîtresses catholiques.

M. le Curé de St Maurice et ses paroissiens sont de ceux qui connaissent leurs droits et comprennent leurs devoirs. Aussi, veulent-ils que leurs enfants soient élevés chrétienne-